



INSTITUT de FORMATION  
du SPORT CATALAN

# BPJEPS APT

## ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS



### PRÉ-REQUIS POUR ENTRER EN FORMATION



Sportif polyvalent et bon animateur, disponible et motivé,  
Âgé de 18 ans minimum,  
Certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indications aux pratiques sportives,  
Pas de diplôme scolaire requis,  
Être titulaire du PSC1 « préventions et secours civiques de niveau 1 »,

Avoir identifié une structure d'alternance et une solution de financement,

Valider les Tests d'Exigences Préalables et les tests de sélection de l'organisme de formation.

### SÉLECTIONS

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite :

✓ aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) :

- Épreuve n° 1 : test navette « Luc Léger » : palier 6 (réalisé) pour les femmes et palier 8 (réalisé) pour les hommes,
- Épreuve n° 2 : le (la) candidat(e) réalise un test d'habileté motrice.

**L'échec à cette épreuve est éliminatoire.**

✓ aux Tests de sélection propres à l'organisme de formation :

- Écrit sous forme de questions relatives au métier d'éducateur sportif,
- Entretien oral portant sur le projet et les motivations,
- Épreuve technique : épreuve sportive en activité cardio et renforcement musculaire.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation BPJEPS APT est d'offrir une vraie polyvalence à son titulaire et lui donner la possibilité de réaliser des prestations visant :

- Le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être.
- La découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics.
- L'éducation à la citoyenneté.
- Le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

### COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Le titulaire de ce BPJEPS sera en mesure :

- D'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous ».
- Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.



USAP Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr

Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

### DATES CLÉS

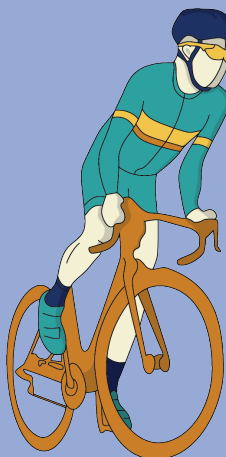


DATE LIMITE DE DÉPÔT DE  
DOSSIER D'INSCRIPTION :  
SESSION 1 : 25 SEPTEMBRE 2022  
SESSION 2 : 20 NOVEMBRE 2022

DATE DES TESTS D'EXIGENCES  
PRÉALABLES (TEP) ET DES  
TESTS DE SÉLECTION :  
DATES A VENIR

DATE DE DÉBUT DES  
PROCHAINES SESSIONS :  
SESSION 1 : 10 OCTOBRE 2022  
SESSION 2 : 5 DECEMBRE 2022

DATE DE FIN DES PROCHAINES  
SESSIONS :  
SESSION 1 : 13 JUILLET 2023  
SESSION 2 : 6 OCTOBRE 2023



### CONTACT



REGIS PEYRONNET  
COORDINATEUR DE  
FORMATION  
07.78.61.97.42  
R.PEYRONNET@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR

CFA  
Sport Animation  
Occitanie



Qualiopi  
processus certifié





INSTITUT de FORMATION  
du SPORT CATALAN



# BPJEPS APT

## ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS



### CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITES D'EVALUATION

La formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous comporte 4 Unités capitalisables (UC) qui font l'objet d'une évaluation.

- UC 1 EC d'Encadrer un public dans tout lieu et toute structure.
- UC 2 EC de Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC 3 EC de Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention Activités Physiques pour Tous Entretien.
- UC 4 EC de Mobiliser les techniques de la Mention des Activités Physiques pour tous pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage : mise en situation professionnelle.



### DUREE, LIEUX D'ENSEIGNEMENT, ORGANISATION, CAPACITE D'ACCUEIL

La formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous dure 12 mois.  
Elle se déroule dans sa majeure partie à l'UCPA de Saint Cyprien et au Stade Aimé Giral de Perpignan. Les cours ont lieu de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le rythme d'alternance est précisé dans le ruban pédagogique.  
20 places sont disponibles chaque année.



### POURSUITES D'ETUDES POSSIBLES ET EQUIVALENCES

Au sein de l'Institut de Formation du Sport Catalan, chaque stagiaire a la possibilité de construire un parcours complet de formation, en fonction de ses aspirations.

A l'issue du BPJEPS, tout stagiaire pourra ainsi intégrer des modules complémentaires de formation professionnalisant (sport santé, entrepreneuriat dans les activités sportives, autre BPJEPS, etc.)

Il est également possible de poursuivre sur un DEJEPS permettant d'obtenir un diplôme de niveau 3 (bac+2) et d'aspirer à des postes d'encadrement.  
Une intégration en BTS Tourisme est également envisageable sur étude du dossier scolaire.



### MODALITES DE FINANCEMENTS

- ✓ Formation par alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation).
- ✓ Eligibilité aux dispositifs de la formation professionnelle continue.
- ✓ Financement individuel.

Pour plus de renseignements, nous contacter.



### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

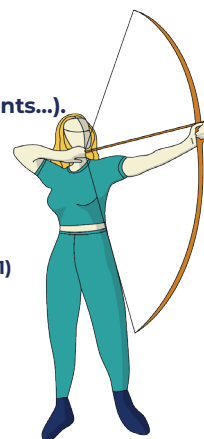
Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute question relative à :

- L'intégration de l'une de nos formations (étude du besoin, aménagements...).
- L'accessibilité de nos différents lieux de formation.



### LES CHIFFRES DE LA FORMATION

- Taux de réussite moyen (2 dernières sessions) : 100% (2019-2020) / 100% (2020-2021)
- Taux d'échec et abandons : 0% (2019-2020) / 0% (2020-2021)
- Taux de satisfaction moyen de la formation : 98 %
- Effectif moyen de la formation : 20



### CONTACT

REGIS PEYRONNET  
COORDINATEUR DE  
FORMATION

07.78.61.97.42

R.PEYRONNET@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR

CFA  
Sport Animation  
Occitanie



Qualiopi  
processus certifié



USAP Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr

Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66